



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations cantonale et fédérales du 9 février : une déferlante de OUI !

Les Verts neuchâtelois recommandent aux électrices et électeurs neuchâtelois-e-s de glisser trois OUI déterminés dans les urnes le 9 février prochain. L'électorat sera amené à se prononcer sur l'initiative cantonale « Pour le droit de vote à 16 ans sur demande », sur l'initiative fédérale « Davantage de logements abordables » ainsi que sur la Modification du code pénal pour interdire la « Discrimination et l'incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle ».

Leur avenir, leur voix

Lancée par les sections jeunes des partis politiques neuchâtelois, l'initiative « Droit de vote à 16 ans sur demande » est une ode à la chose publique. À l'heure où les taux de participation aux votations atteignent péniblement les 50%, ces jeunes qui demandent à construire leur avenir sont un espoir auquel on ne peut que dire OUI. En plus de développer leur sens civique qui en fera des adultes impliqué-e-s, l'initiative vise aussi à renforcer le contrat intergénérationnel : notre jeunesse a pleinement voix au chapitre dans notre société, au même titre que les personnes âgées. Rappelons enfin que, dès 16 ans, les jeunes disposent déjà de devoirs comme s'acquitter de leurs impôts ou de leurs cotisations AVS. Il est alors cohérent de leur permettre, s'ils en font la demande explicite, de participer à la bonne marche de la société.

OUI à « Davantage de logements abordables » et à la lutte contre l'homophobie

Les Verts neuchâtelois recommandent vivement aux Neuchâteloises et Neuchâtelois d'accepter les deux objets fédéraux soumis au vote le 9 février prochain. Un OUI à l'initiative pour « Davantage de logements abordables » permettra à chacune et chacun de disposer du droit fondamental d'occuper un logement adéquat et abordable. La Confédération aura ainsi l'obligation d'augmenter la part de logements d'utilité publique, soustraits à la spéculation des milieux immobiliers. Les prix des loyers baisseront et les familles à faibles revenus pourront continuer de résider dans les villes. Cette initiative, en plus de répondre à un droit fondamental, va dans le sens d'une limitation du mitage du territoire, revendication historique des Verts.

Ces derniers soutiennent unanimement l'inscription dans le code pénal et le code pénal militaire de l'interdiction de discriminer et d'inciter à la haine en raison de l'orientation sexuelle. En effet, la communauté homosexuelle ne dispose d'aucun outil pénal en cas d'insulte à son encontre. Ce vide juridique se doit d'être comblé. Rappelons que les violences physiques, verbales et le harcèlement sont trop souvent le quotidien de la

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch

communauté LGBTIQ et que les tentatives de suicides y sont 2 à 5 fois plus nombreuses que chez les jeunes hétérosexuel-l-e-s.

Neuchâtel, le 13 janvier 2020

CONTACTS

Patrick Herrmann, président des Verts neuchâtelois

patrick.herrmann.gc@ne.ch, tél. mobile : 079 320 16 28

Secrétariat cantonal

info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26